

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la SAVOIE

<p>Date de la convocation : 26 mai 2023 Date d'affichage : 26 mai 2023</p>
<p>Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 16 Nombre de membres présents : 11 Nombre de votants : 14</p>
<p>OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Savoie, au titre du FDEC, pour la création d'une salle d'archives</p>

L'an deux mil vingt-trois le vendredi 02 juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Monique ROSSET-LANCHET, maire.

Présents : Mmes Joëlle BANDIERA, Stéphanie BOHN, Monique ROSSET-LANCHET, Gilda STRAPPAZZON.

MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Pascal BOUVIER, Frédéric BUENO, Anthony GIRARD, Olivier JÉZÉQUEL, Pascal PESCHOT, Damien SANTON.

Absents : Mmes Justine FECHOZ (procuration à Mme Monique ROSSET-LANCHET), Armelle MOLINAS (procuration à M Damien SANTON), Corinne PAYOT, Élodie PIDDAT. M. Frédéric MOLINAS (procuration à M. Olivier JÉZÉQUEL

Madame Joëlle BANDIERA a été élue secrétaire de séance.

Madame le Maire expose au Conseil municipal que la Commune souhaite réaliser une salle d'archives au rez-de-chaussée de la Mairie, en lieu et place de deux bureaux administratifs devenus inoccupés en raison de la réorganisation des services.

Elle précise que l'armoire rotative, située dans une pièce du rez-de-chaussée à l'arrière des bureaux de l'accueil, et permettant de stocker des archives est vieillissante et n'est plus fiable. Les nombreux dysfonctionnements occasionnent des frais importants et une dégradation du service public.

Les travaux consisteront à la démolition des cloisons en vue de créer une salle de 48 m², aménagée avec des normes coupe-feu. L'objectif de la création de cette salle d'archive est de pérenniser le stockage des archives à long terme et de rendre le service public plus efficient.

Madame le Maire propose de valider le plan de financement suivant et de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDEC :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant des dépenses (H.T)	Nature des recettes	Taux	Montant des recettes (H.T)
Création d'une salle d'archives	22 708.74 €	Subvention Département - FDEC	15 % sur la base de 22 708.74 € HT	3 406.31 €
TOTAL H. T	22 708.74 €	Total subvention attendue		3 406.31 €

TVA 20 %	4 541.75 €	Autofinancement de la Commune dont TVA	23 844.18 €
TOTAL TTC	27 250.49 €	TOTAL TTC	27 250.49 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet de « création d'une salle d'archives »,
- **APPROUVE** le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 22 708.74 € HT,
- **APPROUVE** le plan de financement faisant apparaître la participation financière du Conseil Départemental de la Savoie au titre du FDEC,
- **DEMANDE** au Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du FDEC 2023 une subvention de 3 406.31 € pour la réalisation de cette opération,
- **PREND ACTE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2023,
- **SOLLICITE** une dérogation pour commencer à entreprendre les travaux avant l'obtention de la subvention
- **AUTORISE** Madame le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer tous les documents correspondants.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 14

VOTE POUR : 14

VOTE CONTRE : 0

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le Maire
Monique ROSSET-LANCHET

